



NORTH AMERICAN FUR AUCTIONS

le 5 mars, 2009

Avis à nos producteurs de fourrures sauvages

NAFA a reçu beaucoup de demandes de ses producteurs de fourrures sauvages voulant savoir ce que nous prévoyons faire avec les peaux non vendues en février.

Quand nous avons un problème avec un article de fourrure sauvage en particulier par le passé, nous annonçons au commerce international de la fourrure que, pour rétablir de nouveaux niveaux de marché convenables, nous rajusterions notre politique de vente afin de vendre cet article plus librement, d'attirer de nouveaux acheteurs et d'augmenter la concurrence dans la salle d'enchères de façon à augmenter la valeur de l'article et à obtenir des prix plus élevés que prévu. Vous vous souviendrez sans doute que nous avons procédé ainsi avec les peaux de rat musqué et de loutre en 2008.

Nous croyons qu'il serait avantageux d'adopter cette même stratégie pour plusieurs articles à notre prochaine vente de mai et nous prévoyons donc annoncer au commerce international de la fourrure que certains articles de fourrures sauvages seront vendus en conséquence afin d'en liquider le plus possible.

Les gestionnaires et agents de NAFA s'affairent à rencontrer de nouvelles compagnies, surtout dans le domaine de la bordure. Nous pensons que les nouveaux prix des fourrures sauvages encourageront les clients potentiels n'ayant pas acheté de fourrures sauvages auparavant à assister à notre vente de mai.